



Partenaire de votre développement collectif

Plan de développement

2022-2027

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE | AOÛT 2021

PRÉPARÉ PAR

Isabelle Mercieca, Coopérative Niska



Pour des changements durables et des projets porteurs de sens dans vos milieux

NISKA est une coopérative de travail fondée en 2005 qui réalise divers mandats liés au développement local et régional, et ce, partout au Québec, au Canada et à l'étranger. Les divers services offerts (diagnostic partagé, évaluation participative, planification stratégique, formations et conseils stratégiques) visent le renforcement des capacités des collectivités et des organisations à prendre des décisions éclairées et à entreprendre des démarches stratégiques dans l'intérêt collectif.

NISKA favorise des démarches participatives pour le développement des collectivités et des organisations et appuie son accompagnement sur des cadres de référence développés au fil des ans, ainsi que sur des outils de gestion de projet et d'évaluation adaptés. Son intervention est modulée en fonction de la dynamique du territoire et des acteurs qui la composent.

Note : Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à condition d'en mentionner la source.

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Remerciements

Le conseil municipal et la direction générale de la municipalité tiennent à remercier sincèrement l'ensemble des personnes qui ont contribué à la démarche en participant aux différentes activités de consultation et de réflexion.

Ces remerciements s'adressent particulièrement aux **membres du comité de pilotage** qui ont généreusement donné de leur temps et de leur énergie afin de piloter la démarche et de nourrir l'élaboration du plan de développement.

Pour les citoyen.nes :

- Annick Dufort
- Denis Ferland
- Ginette Bisson
- Jean-Luc Paquette
- Sylvie Maurice

Pour les élu.es :

- Hervé Provencher, maire
- Etienne Hudon-Gagnon, conseiller municipal
- Lucie Coderre, conseillère municipale

Pour la municipalité :

- France Brochu, directrice générale
- Jennifer Bergeron, officier en bâtiment et en environnement.

Les membres du comité de pilotage tiennent aussi à remercier **les 25 personnes, citoyens, employés municipaux, entrepreneurs, conseillers municipaux et représentants d'organismes, qui ont grandement contribué à l'élaboration du diagnostic** du territoire de la municipalité lors de la rencontre de mai 2021 et ainsi permis de faire avancer la démarche.

Enfin, les remerciements vont aussi à l'ensemble des **citoyens, organismes, élus et employés municipaux qui ont participé à la consultation** sur les orientations et les stratégies d'action du plan de développement, en juin 2021.



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	3
La démarche du conseil municipal	6
1. Portrait de la municipalité	7
2. Diagnostic stratégique	12
3. Vision de développement et défis à relever	15
4. Plan de développement.....	16
5. Recommandations du comité de pilotage.....	16

La démarche du conseil municipal

À l'initiative du conseil municipal de Saint-Claude, la démarche s'est déroulée de mars à septembre 2021. Elle a été coordonnée par un comité de pilotage composé de 10 personnes : 2 élus municipaux, 5 citoyens, du maire et de 2 employées de la municipalité.

Les grandes étapes :

Mars	Portrait de la municipalité avec le comité de pilotage
Mai	Identification des enjeux et vision de développement avec l'ensemble des élus, le comité de pilotage additionné de l'ensemble des élus municipaux, d'une dizaine de citoyens et d'organismes de la région.
Juin	Consultation de la population sur les pistes d'action
Août	Élaboration du plan de développement en comité de pilotage

1.2. Capital humain

Démographie

Population en 2011: 1 106 habitants

Population en 2016: 1 185 habitants

Population en 2019: 1 189 habitants.

Répartition par tranches d'âge:

- 0 à 14 ans: 19,0%
- 15 à 24 ans: 7,6%
- 25 à 44 ans: 25,7%
- 45 à 64 ans: 35,0%
- plus de 65 ans: 12,2%

=> presque 50% de la population a 45 ans et plus.

Âge moyen de la population: 40,5 ans

Âge médian de la population en 2016: 43 ans

=> L'âge médian de la population de Saint-Claude est le même que dans la province.

Population selon la langue maternelle:

Français: 97 %

Anglais: 2,5%

Population immigrante : 2%

Perspectives démographiques:

Variation de la population entre 2011 et 2016: + 7,1 % (Estrie: + 4%)

=> La population est assez stable depuis 2006, légère augmentation en 2016.

Activité et revenus

Taux d'emploi: 61,9% (Québec: 59,5%)

hommes: 57,4%

femmes: 68,2%

Taux de chômage: 4,1% (Québec: 7,2%)

Il n'y a pas de données disponibles hommes/femmes.

=> Le taux d'emploi à Saint-Claude est supérieur au reste du Québec.

=> Le taux de chômage à Saint-Claude est inférieur que dans le reste du Québec.

Revenu des ménages:

Revenu total médian des ménages en 2015: 33 984\$ (Québec: 45 595\$)

Revenu total médian après impôts en 2015: 30 016\$ (Québec: 42 317\$)

=> Le revenu médian des ménages est plus faible à Saint-Claude que dans le reste de la province.

Scolarisation

Population de 15 ans et plus sans aucun diplôme: 27% (Qc : 13,3%)

Population de 15 ans et plus avec un diplôme d'apprentis ou métiers: 31%

Population de 15 ans et plus avec un diplôme d'études secondaires: 16%

Population de 15 ans et plus avec un diplôme collégial: 15% (Qc : 19 %)

Population de 15 ans et plus avec un diplôme universitaire: 11% (Qc : 25,5%)

Défavorisation, exclusion sociale

Taux de propriété: 91 % (Québec: 61,27%)

61,3 % des propriétaires ont une hypothèque.

Ménages propriétaires consacrant 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement: 13,2% (Québec: 12,9%)

Ménages locataires consacrant 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement: 50% (Québec: 33,7%)

=> Le taux de propriétaire est plus élevé à Saint-Claude qu'au Québec.

=> Les propriétaires consacrant plus de 30% de leur revenu aux frais de logement sont légèrement plus nombreux qu'au Québec.

=> Les locataires consacrant plus de 30% de leur revenu aux frais de logement sont nettement plus nombreux qu'au Québec.

Fréquence du faible revenu fondée sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl):

13,9% de la population, dont:

- 17,3 % des 0-17 ans
- 20,7 % des 65 ans et plus.

Familles

Profil des ménages:

- avec 1 personne: 22%
- avec 2 personnes: 46%
- avec 3 personnes: 11%
- avec 4 personnes: 13%
- avec 5 personnes et plus: 7%

Type de familles:

- couples sans enfants à la maison: 52%
- couples avec enfants à la maison: 36%
- familles monoparentales: 12% (Québec: 16,8%)

Services de garde:

- aucun CPE
- 3 services de garde en milieu familial

Écoles:

- Les enfants vont à l'école primaire Notre-Dame-du-Sourire, à Saint-Claude.
- L'école offre un service de garde scolaire
- Les élèves du secondaire vont à Windsor.

1.3. Capital social

Participation communautaire et démocratique

Salle communautaire au Centre des Quatre-vents.
 Nombreuses activités et événements tout au long de l'année.

Plusieurs organismes communautaires à proximité : Centre d'action bénévole, Cuisines collectives Les tabliers en folies, service de popote roulante.

Développement culturel

Bibliothèque municipale.

Sports et loisirs

Terrain de balle.

3 parcs avec aires de jeux, dont jeu de pétanque.

Patinoire.

Glissades.

Location de matériel.

Au lac Boissonneault : baignade, pédalo, pêche, ponton, pêche sur glace, patinoire, ski fond, etc.

Ligue de balle molle.

Service d'animation estivale pour les enfants d'âge primaire.

1.4. Capital physique et naturel

Aménagement du territoire

Sentiers de VTT et de motoneige.
Ski de fond, raquettes, sentiers pédestres.

Transport

Il est à noter que la municipalité bénéficie d'un positionnement géographique avantageux, à proximité de plusieurs villes de grandeur moyenne.

Axes routiers:

- sur la 249
- à 10 km de l'autoroute 55.

À noter: 6,8 % des résidents travaillent à domicile.

Taux de trajets domicile-travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus:

- à l'intérieur de la subdivision de recensement de résidence: 2,3%
- jusqu'à une subdivision de recensement différente dans la division de recensement: 42,7%
- à l'extérieur de la division recensement et à l'intérieur de la province: 52,1%

Mode de transport pour les trajets domicile-travail:

- automobile, camions ou fourgonnette - conducteur: 92,6%
- automobile, camions ou fourgonnette - passager : 3,7%
- à pied: 2,8%
- à bicyclette: 0%

Durée du trajet domicile-travail :

- Moins de 15 min : 17,4%
- 15 à 29 min : 39,4%
- 30 à 44 min : 33,9%
- 45 à 59 min : 6,4%
- Plus de 60 min : 2,8%

Organisme de transport adapté et de transport en commun collectif de la MRC : Trans-Appel.

Environnement

Lac Boissonneault, dont la pointe Marchand.

Paysages ruraux et agricoles.

On observe 2 secteurs : celui de la Baie Boissonneault, plus résidentiel, et celui du village, plus agricole.

1.5. Capital économique

L'agriculture est l'activité économique la plus importante sur le territoire. On voit quand même une certaine diversité d'artisans, de services et de produits locaux. Il y a 16,4% de travailleurs autonomes à Saint-Claude.

Il n'y a aucun commerce, en dehors du dépanneur saisonnier au camping, ni aucun restaurant, à part la cantine qui offre des casse-croûte lors des activités sportives.

Au niveau touristique, il y a un camping sur le territoire et des locations de maisons-chalets. La Pointe Marchand offre des sentiers pédestres, une aire de repos et de pique-nique, sur les rives du lac Boissonneault.

2. Diagnostic stratégique

2.1. Atouts et faiblesses

HUMAIN, SOCIAL ET CULTUREL	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Salle communautaire - Bibliothèque - École, garderie, camps de jour - Parc, infrastructures de loisir - Nombreuses activités sociales, variées - Sécurité publique - Participation de la collectivité - Bon entretien des chemins l'hiver 	<ul style="list-style-type: none"> - Toujours les mêmes organismes - Pas d'activités, lieu de rencontre pour les ados et jeunes adultes - Pas de variété de logements (familles, aînés) - Manque de services de proximité - Manque de cours, formations de base, ateliers - Achalandage important à certains endroits certaines périodes (tourisme) - Culturel à développer - Pas de marque, de spécificité - Activités surtout au village, peu au lac - Peu de terrains abordables pour le logement

PHYSIQUE ET NATUREL	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Le lac, avec le parc, les sentiers, le barrage... - Le territoire et les paysages ruraux - le village qui est beau et décoré régulièrement - Les infrastructures en place (parc, terrains) - Les terrains mitoyens avec l'école - La voirie, poursuivre les améliorations 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de projet domiciliaire - Plusieurs chemins en gravelle - Accumulation de sédiments au lac - Moins de synergie au village, pas d'unicité - Division en 2 secteurs (village et lac) - Pas de terrains municipaux pour des projets - Sentiers à développer - Peu de terrains disponibles pour le développement de projets

ÉCONOMIQUE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Le tourisme - L'agriculture - Diversité et nombre d'entreprises et entrepreneurs - Nombreux artisans - Proximité d'une ville-centre et donc de nombreux emplois - Fardeau fiscal bas et équilibré - Cantine : à exploiter 	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de services de proximité (institution financière, restaurants, essence, marché...) - Le manque de connaissance / de visibilité des services existants sur place - Emplois limités - Les entreprises engagent à l'extérieur

2.2. Capacité d'intervention de la municipalité

Capacité d'initiative :

C'est une force à Saint-Claude! On l'observe des façons suivantes :

- Le petit journal de Saint-Claude
- Les projets fonctionnent. Ex. poste de lavage avec l'association des eaux et berges
- Participation des gens aux projets
- Participation des gens lors des évènements, comme avec l'école ou les associations
- Leadership positif et entrepreneuriat présents.

Défis :

- La communication au sujet des projets
- Le manque d'initiative de la communauté.

Mode d'interaction :

- Efforts de communications de la municipalité vers les citoyens
- Bulletin municipal pour informer la population
- Confiance entre la municipalité et les citoyens
- Certaines collaborations entre les organismes et les associations, à développer.

Défis :

- Peu de participation
- Dur de rejoindre les gens lors des consultations (manque d'intérêt, modalités de consultation...).

2.3. Capacité de changement de la municipalité

Capacité d'intégration :

- Ententes inter municipales pour les loisirs, bibliothèques, pompiers et autres services
- Création de nouvelles entreprises (canardière)
- Beaucoup de diversité des savoir-faire.

Défis :

- Partenariats à développer plus
- Les entreprises engagent des gens de l'extérieur
- Manque de publicité pour faire connaître les services, etc...

Capacité d'innovation :

C'est aussi une force à Saint-Claude, que l'on peut observer des façons suivantes :

- Les nouveaux résidents sont agréablement accueillis, acceptés et respectés
- Les gens tiennent à leur village et ils en sont fiers
- Les gens s'entendent bien en général.

Défis :

- Être à l'écoute tant des nouveaux résidents que des résidents de longue date
- Respecter ce qui est établi.

3. Vision de développement et défis à relever

La vision de l'avenir de la municipalité

L'énoncé de vision représente les idéaux que Saint-Claude souhaite atteindre dans les prochaines années, en co-construction avec le milieu. Elle a pour but de guider la municipalité dans ses choix afin d'opérer les changements souhaités.

*Saint-Claude, c'est la tranquillité et les grands espaces où il fait bon vivre, en respect du territoire, des milieux naturels et du lac Boissonneault.
Les familles y vivent en harmonie, dans une communauté dynamique et chaleureuse.*

Les enjeux prioritaires qui se dégagent

DÉVELOPPEMENT SOCIAL : ATTIRER ET RETENIR (des jeunes, des familles, des aînés)

- Il manque de services de proximité : commerce d'alimentation, essence, restaurant)
- Il manque de logement et de variété de logements (nouvelles familles, aînés autonomes...)
- Il manque d'activité et de lieux de rassemblement pour les adolescents et les jeunes adultes
- Il pourrait y avoir plus de liens et de communications entre le secteur du lac et le village

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : SOUTENIR ET STIMULER L'ENTREPRENEURIAT LOCAL

- La population connaît mal les artisans et les services offerts localement
- Les entrepreneurs locaux ont peu de visibilité
- Il y a une grande diversité de services et de produits sur place
- Il y a peu d'emplois sur place
- Les entreprises emploient à l'extérieur

PROTECTION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS et DU LAC BOISSONNEAULT

- Le lac est un milieu naturel d'importance pour l'environnement et la qualité de vie des citoyens
- C'est un milieu fragile à préserver
- Les milieux naturels présents sont une opportunité pour développer des sentiers

4. Plan de développement

Les 3 orientations du plan de développement et les stratégies qui y sont reliées sont :

1. DÉVELOPPEMENT SOCIAL : ATTIRER ET RETENIR DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

- 1.1. Mettre en place un plan d'accueil et d'intégration des nouveaux résidents
- 1.2. Développer des services de proximité dans les 2 secteurs
- 1.3. Développer et animer des lieux de rassemblement pour les adolescents et les enfants
- 1.4 Favoriser le développement de logements adaptés aux besoins de tous
- 1.5. Bonifier l'offre de loisirs et d'activités sociales
- 1.6. Bonifier les infrastructures

2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : SOUTENIR ET DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT

- 2.1. Créer une dynamique économique à Saint-Claude
- 2.2. Favoriser le développement de l'entrepreneuriat
- 2.3. Valoriser les entreprises et les artisans d'ici

3. PROTÉGER, PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS ET LE LAC BOISSONNEAULT

- 3.1. Développer le réseau de sentiers
- 3.2. Mettre les attraits naturels de Saint-Claude en valeur
- 3.3. Préserver le lac Boissonneault et les milieux naturels

Note : pour le plan d'action, voir le tableau remis en annexe.

5. Recommandations du comité de pilotage

Le bilan de la démarche réalisé avec les membres du comité de pilotage a permis de faire émerger 2 recommandations importantes en vue de la mise en œuvre de ce plan de développement.

Mettre en place un comité de suivi de la mise en œuvre du plan de développement

En effet, il est primordial de prévoir des mécanismes de suivi de la mise en œuvre du plan de développement. La création d'un comité de suivi, dont les membres pourraient être minimalement ceux du comité de pilotage de la démarche, deviendra un outil afin de suivre régulièrement la réalisation des différentes actions et de proposer des mises à jour du plan d'action.

Mettre en place des mécanismes de communication vers la population

Il est important de prévoir à court terme des mécanismes de communication vers la population, d'une part sur le plan de développement, d'autre part sur le plan d'action annuel prévu, puis les actions réalisées au fur et à mesure qu'elles le seront. De plus, le plan d'action prévoit déjà certains jalons de consultation de la population sur des sujets précis. Ces mécanismes doivent se faire par différents médiums afin de rejoindre une diversité de citoyens : infolettre, site internet, page Facebook, envoi postal...

